

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ANNUELLE HAUTE PERFORMANCE 2019

Il est convenu entre :

- LE MINISTERE DES SPORTS

Représenté par le directeur des sports, Gilles QUENEHERVE
Désigné ci-après par le ministère

Et

- LA FEDERATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC

Représentée par son président, Monsieur Jean-Michel CLEROY
Désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 78475437600068

ARTICLE 1 :

La subvention prévue pour **2019** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **33 300 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Avenant - Programme optimisation de la performance (OP/B) – Matériels spécifiques : 15 500 €.
- Avenant - Programme développement du leadership et de l'expertise (DLE/A) – Rémunération d'experts de classe mondiale – prestation de services : 2 000 €.
- Avenant - Programme développement du leadership et de l'expertise (DLE/B) – Développement de l'expertise et transfert de compétences : 8 000 €.
- Avenant - Programme actions sportives (AS/D) – Programme de préparation Relève : 7 800 €.

Le montant de la subvention versée à la fédération (hors Aides Personnalisées – Programme SIP) est porté à **719 862 €**.

ARTICLE 2 :

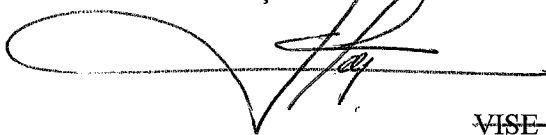
La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

ARTICLE 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

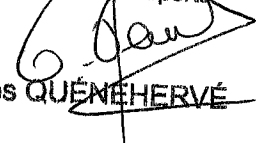
Fait à Paris, le **19 JUL. 2019**

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE TIR A L'ARC



LE DIRECTEUR DES SPORTS

Le directeur des sports



~~VOISE LE~~ ~~DANS CHORUS PAR LE~~ Gilles QUENEHERVE
~~CONTROLEUR BUDGETAIRE ET~~
~~COMPTABLE MINISTERIEL~~
~~N° EJ~~



HSBC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Banque	Guichet	N° de compte	Cle RIB
30059	00057	0052 540 0162	11

IBAN FR76 3005 0000 5200 5254 0010 211
International Bank Account Number

BIC CCREREP
Bank Identification Code

Domiciliation

HSBC.FR CAE LAFAYETTE

Titulaire du compte

FEDERATION FRSE DE TIR A L ARC
12 PL. GEORGES POMPIDOU
93160 NOISY LE GRAND

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc...).

Nouvelle adresse
à partir du 30 juin 2014
12 place Georges Pompidou
93160 NOISY LE GRAND

internet : www.ftta.fr
e-mail : ftta@ftta.fr